ASSOCIATION FRANCAISE DU DROIT MARITIME SOCIETE FRANCAISE DE DROIT AERIEN RENCONTRE AIR/MER

JEUDI 13 NOVEMBRE 2014

La Société Française de Droit Aérien et l'Association Française du Droit Maritime organisent pour la seconde fois un séminaire d'une journée, consacré à l'étude comparée des questions de droit maritime et de droit aérien, intitulé "Rencontre Air/Mer". Cette manifestation réunit juristes et non juristes intéressés par l'évolution de ces deux disciplines à la fois sous ses aspects nationaux, communautaires et internationaux. Cette journée sera consacrée à la notion de preuve au travers des enquêtes administratives et judiciaires ainsi qu'à la notion de « l'état de l'art » dans le domaine maritime et aérien.

Maison du Barreau, 2, rue de Harlay 75001 PARIS

Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée

Parcs de stationnement :

Parking Vinci

<u>Accès</u>

Métro Châtelet/Saint-Michel

Frais de participation comprenant le déjeuner et le cocktail de clôture: 140 €

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner impérativement avant le 6 novembre 2014 au Secrétariat de l'AFDM 10, rue de Laborde - 75008 Paris
Tel. 01 53 67 77 10 / Fax. 01 47 23 50 95
Email. contact@afdm.asso.fr

NOM :	PRENOM :	
FONCTION :	SOCIETE :	
ADRESSE :		
CODE POSTAL :	VILLE :	
TEL. :	FAX :	. E.MAIL. :

Je désire m'inscrire à la "Rencontre Air/Mer" du 13 novembre 2014.

Seconde Rencontre Air/Mer

Paris, Jeudi 13 Novembre 2014

Le traitement technique et judiciaire des accidents en matière aérienne et maritime

9h00 Présentation de la Journée d'étude par **Philippe BOISSON**, Président de l'Association Française du Droit Maritime.

Session du matin : les modes de preuve

9h10 La spécificité des enquêtes techniques après accidents.

Les accidents aériens: Jean-Paul TROADEC, Ancien Directeur du BEA Air Les accidents maritimes : Daniel LE DIREACH, Directeur du BEA Mer

9h50 L'expertise judiciaire : le point de vue de l'expert

- Dans le domaine aérien : Claude GUIBERT, Expert aéronautique
- Dans le domaine maritime : M. KINDERMANS, Expert maritime

10h30 PAUSE

11h00 L'expertise judiciaire : le point de vue de l'avocat

- Dans le domaine aérien : Astrid Mignon COLOMBET, Avocat à la Cour

- Dans le domaine maritime : Luc GRELLET, Avocat à la Cour

11h40 DISCUSSION

13h00 DEJEUNER

Session de l'après-midi : l'état de l'art

15h00 L'approche technique

- Dans le domaine aérien : Bertrand VILMER, Président de la Compagnie Nationale des Experts de Justice Aériens et Espace (CNEJAE)

- Dans le domaine maritime : Claude GOUSSOT, Arbitre maritime

15h45 L'approche juridique

- Dans le domaine aérien : Patrice REMBAUVILLE-NICOLLE, Avocat à la Cour

- Dans le domaine maritime : Jean-François CHENEVAL, Arbitre maritime

16h30 PAUSE

17h00 DISCUSSION

17h30 La criminalisation des accidents. Me Daniel SOULEZ LARIVIERE, Avocat à la Cour

18h00 Conclusion de la Journée par Philippe DELEBECQUE, Président de la Société Française de

Droit Aérien

18h20 Cocktail de Clôture